



**Corporation de développement
économique de Mont-Joli**

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la CODEM du 19 février 2015 tenue à Mont-Joli.

Étaient présents :

Madame Danielle Doyer

Monsieur Normand Gagnon

Monsieur Georges Jalbert

Monsieur Joël Harrisson

Monsieur Léo Caron

Monsieur Steve Corneau

Madame Edith Thibault

Tous formant quorum sous la présidence de madame Danielle Doyer.

RÉSOLUTION

APPUI À LA COALITION « TOUCHE PAS À MES RÉGIONS »

CONSIDÉRANT que la coalition « Touche pas à mes régions » est un mouvement de solidarité et de mobilisation issu de la volonté citoyenne de sauvegarder nos droits et notre autonomie en matière de développement territorial;

CONSIDÉRANT que cette initiative fait suite au discours actuel du gouvernement, qui laisse planer de grandes menaces à l'égard de nos espaces démocratiques, de nos emplois en région, de l'accessibilité à nos services et de nos moyens collectifs pour réaliser nos aspirations;

CONSIDÉRANT que les différentes mesures de réduction budgétaire adoptées par le gouvernement affectent particulièrement les régions, et ce, pour l'ensemble des secteurs d'activités : santé, éducation, culture, lutte à la pauvreté, développement économique et territorial, etc.

CONSIDÉRANT que le gouvernement a entamé une démarche de centralisation sans précédent qui restreint l'autonomie des régions du Québec et prive celles-ci des outils nécessaires pour assurer leur développement;

CONSIDÉRANT que le gouvernement n'a pas entamé de réel dialogue avec les parties concernées avant de procéder aux récentes compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT que nous défendons et appuyons les principes soutenus par la coalition, à savoir :

- maintenir notre capacité à investir dans nos priorités régionales;

- maintenir notre capacité à influencer le devenir socio-économique du Bas-Saint-Laurent par la concertation, la planification et la coordination de nos actions;
- notre droit de travailler au Bas-Saint-Laurent dans les territoires ruraux tout comme en milieu urbain;
- favoriser l'épanouissement des personnes et des collectivités ainsi que la mise en valeur du potentiel de notre région;
- maintenir la participation de la société civile dans nos instances décisionnelles.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Danielle Doyer appuyée par monsieur Georges Jalbert et unanimement résolu que la CODEM joigne sa voix à la coalition « Touche pas à me régions » afin de dénoncer les différentes mesures budgétaires gouvernementales dont les conséquences seront particulièrement désastreuses en régions et d'inviter les membres que nous représentons à signer la pétition disponible dans les bureaux municipaux de La Mitis ou en ligne à l'adresse suivante : <http://touchepasamesregions.ca/Bas-Saint-Laurent> .